

teurs. Ce sont : le *Manuel du baccalauréat ès-lettres et ès-sciences* de Delalain, les *Recueils de compositions pour le baccalauréat et la licence*, le *Memento des deux baccalauréats* de la maison Hachette, les sujets et développements de compositions latines et françaises donnés dans les Facultés pour les deux baccalauréats et la licence ès-lettres, rassemblés par A. Leroy, et enfin le résumé des connaissances exigées par les programmes officiels pour le baccalauréat ès-sciences, de M. G. Masson.

L'Académie (1) de Paris expose, dans la même section, le texte des sujets donnés, aux sessions de 1870 à 1873, pour le concours de l'agrégation des lycées.

Ces diverses publications peuvent avoir pour effet de faciliter à un grand nombre de récipiendaires l'acquisition du grade de bachelier ; on peut douter qu'elles soient d'une grande utilité pour le progrès des lettres et des sciences. Elles ne donnent point d'ailleurs une idée trop avantageuse de la situation des études classiques en France.

VINGT ET UNIÈME SECTION. — Enseignement supérieur dans les Facultés et dans les hautes écoles spéciales tant de Paris que du reste de la France. — On y retrouve les textes des sujets donnés aux sessions d'examen de 1870-1873 pour le baccalauréat ès-lettres, pour la licence et pour le concours de l'agrégation des lycées et, en plus, les programmes des cours et les thèses de doctorat

(1) Le mot est pris ici dans l'acception, non de société savante, mais de circonscription administrative.